VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 5 JUIN 2017

Présents : Serge Léger, maire
Eliza Leblanc, maire adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Yvonne Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(25 personnes est présente).

2017-51 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout de l'item 7.4 Résolution pour modifier la politique P-007 **SERVICES OFFERTS SUR LES ALLÉES ET LES RUES NON CONFORMES DANS LA MUNICIPALITÉ**.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2017-52 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que le procès-verbal de la réunion publique du 1 mai 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Serger Léger fait la présentation du rapport du maire du mois mai 2017.

Le maire Léger procède avec la présentation d'un chèque de 250.00$ au groupe du Mouvement Scouts de Cap-Pelé. Les jeunes de cette organisation ont fait le nettoyage des fosses de la municipalité.

Pétitions, présentation et délégation.

Ulysse Babineau et Aldoria Babineau, représentants de la Légion royal du Canada font la présentation d'un chèque de 400.00$ à la brigade de pompier pour l'achat d'équipement pour faciliter les cours de premiers soins.

Ronald Cormier, chef pompier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de mai 2017.

2017-53 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de mai 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Une lettre doit être envoyée à la famille de feu Hilaire Jacob. Suite au décès de Hilaire Jacob la famille a demandé que les dons soit faits au Service d'incendie de Cap-Pelé au nom de Monsieur Jacob.

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

<u>Arrêté pour le Service d'incendie</u>

2017-54 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-008, **ARRÊTÉ RELATIF AU SERVICE D'INCENDIES DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-008.

2017-55 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-008.

ADOPTÉE

2017-56 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'Alcool NB a rejoint la municipalité afin de savoir si le conseil serait intéressé d'acheter le bâtiment suite à l'ouverture de la nouvelle commission;

Considérant que la municipalité n'a pas d'utilité pour ce bâtiment;

Par conséquent, je propose que la municipalité informe Alcool NB que le conseil municipal ne va pas faire l'achat de ce bâtiment.

ADOPTÉE

2017-57 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on accepte la modification à la politique P-007 **SERVICES OFFERTS SUR LES ALLÉES ET LES RUES NON CONFORMES DANS LA MUNICIPALITÉ**, soit d'enlever le critère (4) à l'article 3.1.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

2017-58 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que les bâtiments sur le terrain ayant le NID 00843946 causent un problème de sécurité au public;

Considérant que la propriétaire du terrain a demandé une période d'extension suite du délai du 31 mai 2017 prescrit par l'agente de contrôle des arrêtés municipaux;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé donne une période d'extension de 6 mois donnant jusqu'au 30 novembre 2017 à démolir et nettoyer le terrain ayant le NID 00843946.

Si la propriétaire n'a pas complété les travaux de démolition et de nettoyage par le 30 novembre 2017, la municipalité va entreprendre elle-même les travaux.

Si la municipalité doit entreprendre les travaux, la municipalité va facturer la propriétaire au montant total pour la démolition et le nettoyage. Si la facture n'est pas payée par le délai prescrit par l'arrêté municipal concernant les lieux dangereux ou inesthétiques, la

municipalité va faire une demande auprès du ministre des Finances dans le but de recouvrer le montant impayé.

ADOPTÉE

2017-59 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que la Commission de la bibliothèque publique a besoin de remplir un poste comme commissaire;

Par conséquent, je propose que le conseil municipal accepte qu'Ulrich Saukel soit nommé commissaire à la bibliothèque publique de Cap-Pelé pour une période de 3 ans renouvelable.

ADOPTÉE

Comité des finances et d'environnement.

Carole Leblanc procède à faire l'explication de l'historique du dossier Pavillon Bleu à la municipalité.

Conseillère Carole Leblanc fait la présentation du rapport financier au 30 avril 2017.

2017-60 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport financiers au 30 avril 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-61 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Cormier que la municipalité a collecté pour la vente de billets 50/50 lors de la partie avec les Légendes de la LNH;

Par conséquent, je propose que la municipalité fasse un transfert de 395$ dans le fonds de réserve de l'aréna qui équivaut au profit de cette vente de billets.

ADOPTÉE

2017-62 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que l'entente avec le ministère des Ressources naturelles a pris fin le 31 décembre 2015 concernant la gestion de la Plage de l'Aboiteau;

Considérant que le ministère des Ressources naturelles donne l'option à la municipalité de soit signer un bail ou une entente;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé signe un(e) bail avec le ministère des Ressources naturelles.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2017-63 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que le conseil municipal de Cap-Pelé accepte les tarifs de glace suivant pour la saison 2017-2018 :

- Groupes mineurs = 145$ l'heure;
- Groupe adultes = 218$ l'heure; et
- Hockey libre = 10$ par personne l'heure.

ADOPTÉE

2017-64 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que l'Association du baseball mineur n'a pas de coût de location pour l'utilisation du terrain à Haute-Aboujagane;

Par conséquent, je propose que la municipalité ne charge pas de frais de location pour le terrain Serge Porelle.

ADOPTÉE

2017-65 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que la

municipalité a été en appel d'offres dans le but de réparer l'intérieur du terrain de balle Serge Porelle;

Par conséquent, je propose de ratifier la soumission à Gaudet Landscaping Ltée au montant de 34 750$ dans le but de refaire la surface intérieure du terrain de balle Serge Porelle. L'autre soumission reçue pour ce contrat de travail fut Landco Construction Ltée au coût de 74 500$.

ADOPTÉE

2017-66 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que l'Association du Hockey mineur du NB va étudier la question de l'abolition des équipes mixes lors de leur réunion du 10 juin prochain;

Par conséquent, je propose que le Village de Cap-Pelé envoie une lettre disant que l'abolition des équipes mixes au hockey mineur va être néfaste pour les jeunes filles qui veulent jouer au hockey dans notre région.

ADOPTÉE

2017-67 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

_____	_____
Serge Léger	Stéphane Dallaire
Maire	Secrétaire-greffier